



Le restaurant scolaire du Lycée Le Corbusier, d'une capacité de 300 places, accueille les élèves et apprentis internes, demi-pensionnaires du lycée, des établissements voisins, ainsi que les personnels, ce qui représente 1000 repas servis chaque jour.

12 personnes travaillent à la demi-pension, assurant la gestion, la préparation des plats en cuisine, ainsi que le service.

Les élèves déjeunent sur la base du forfait annuel, modulable de 3 à 5 jours pour les demi-pensionnaires, et du forfait complet pour les internes.

Une prestation au ticket est proposée au tarif de 4,35 €.

Des animations sont organisées tout au long de l'année, en fonction des possibilités offertes.





LYCEE LE CORBUSIER  
15, rue Lixenbuhl  
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

RESTAURATION  
ANNEE CIVILE  
2021

Le Lycée LE CORBUSIER dispose d'un restaurant scolaire en self-service ouvert à tous les élèves demi-pensionnaires ou internes :

**VOUS ETES ELEVE DEMI-PENSIONNAIRE :**

Vous devez acheter un badge restauration pour vos passages au self.

Achat badge restauration	:	3.00 €
Achat badge d'entrée au Lycée	:	5.00 €

Le forfait annuel 2021 pour les demi-pensionnaires est de :

- Forfait 5 jours : 626.40 €
- Forfait 4 jours : 532.80 €
- Forfait 3 jours : 423.36 €

Les tarifs sont fixés par année civile et sont susceptibles d'évoluer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Pour le 2<sup>ème</sup> Trimestre 2020/2021, cela représentait :

- Forfait 5 jours : 189.00 € : 3 Prélèvements de 63.00 € (en janvier, février et mars)
- Forfait 4 jours : 162.00 € : 3 Prélèvements de 54.00 € (en janvier, février et mars)
- Forfait 3 jours : 121.50 € : 3 Prélèvements de 40.50 € (en janvier, février et mars)

Pour le 3<sup>ème</sup> Trimestre 2020/2021, cela représentait :

- Forfait 5 jours : 189.00 € : 3 Prélèvements de 63.00 € (en avril, mai et juin)
- Forfait 4 jours : 162.00 € : 3 Prélèvements de 54.00 € (en avril et mai et juin)
- Forfait 3 jours : 132.00 € : 3 Prélèvements de 44.00 € (en avril, mai et juin)

Pour le 1<sup>er</sup> Trimestre 2021/2022, cela représentera :

- Forfait 5 jours : 248.40 € : 3 Prélèvements de 82.80 € (en octobre, novembre et décembre)
- Forfait 4 jours : 208.80 € : 3 Prélèvements de 69.60 € (en octobre, novembre et décembre)
- Forfait 3 jours : 169.86 € : 3 Prélèvements de 56.62 € (en octobre, novembre et décembre)

Si vous optez pour le prélèvement mensuel d'octobre 2021 à juin 2022 inclus (prélèvement bancaire entre le 1<sup>er</sup> et 5 du mois), vous vous engagez à disposer d'une provision suffisante. En cas d'incident, la totalité du trimestre sera à régler immédiatement et le prélèvement sera suspendu. Les frais occasionnés seront à votre charge.

Les élèves ne souhaitant pas adhérer au forfait peuvent déjeuner à la prestation en approvisionnant leur compte repas.

Prix du repas à la prestation : 4.35 €

**Important** : des remises d'ordre seront accordées aux conditions suivantes :

- Période de stage
- Certificat médical d'une durée d'au moins 1 semaine complète
- Voyage scolaire d'au moins 3 jours consécutifs.

#### **ATTENTION**

Tout changement de régime est soumis à l'approbation du chef d'établissement. En cas d'acceptation, le changement ne pourra être effectif qu'au début du trimestre suivant la demande.



**LE  
CORBUSIER**

LYCÉE POLYVALENT-CFA  
DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION,  
DE L'ARCHITECTURE ET DU DESIGN

## TARIFS DEMI-PENSION ET INTERNAT

Pour l'année civile 2021:

Le coût de la demi-pension au forfait est :

NOMBRE DE REPAS PAR SEMAINE	PRIX POUR L'ANNEE SCOLAIRE
Forfait 3 jours	423,36 €
Forfait 4 jours	532,80 €
Forfait 5 jours	626,40 €

Le coût de la prestation au ticket est :

ACCES LIBRE TOUS LES JOURS	PRIX DU REPAS POUR L'ANNEE SCOLAIRE
Prestation au ticket	4,35 €

Le coût de l'internat est :

PAR SEMAINE	PRIX POUR L'ANNEE SCOLAIRE
Forfait complet 5 nuits et 9 repas	1631,52 €

Prévoir l'achat d'un badge restauration à 3,00 € pour les passages au self.

Pour les internes, prévoir une caution de 100,00 € pour la chambre, les clefs et le badge d'accès à l'établissement (caution restituée au départ définitif de l'internat)

NB : Pour les DP et les Externes, le badge d'accès à l'établissement est proposé au tarif de 5,00 € (caution remboursée à la restitution du badge d'accès)

## TARIFS INTERNAT ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Le Lycée LE CORBUSIER dispose d'un internat et d'un restaurant scolaire en self-service (midi et soir) ouvert à tous les élèves internes.

Vous devez acheter un badge restauration (3,00 € et 5,00€ en cas de perte) et choisir une des trois options suivantes pour payer le forfait internat :

Prix du forfait annuel d'internat (Nuitées, petits déjeuners, déjeuners et dîners)	1 631.52 €
---	------------

Les tarifs sont fixés par année civile et sont donc susceptibles d'évoluer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

OPTION 1 : Prélèvement mensuel du forfait internat (compléter et nous retourner le mandat unique de prélèvement ci-joint accompagné d'un RIB) soit 181.28 € par mois, d'octobre 2021 à juin 2022 inclus (prélèvement bancaire entre le 1<sup>er</sup> et 5 du mois) (sous réserve de modification des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2022).

OPTION 2 : Règlement trimestriel sur facturation : soit 3 versements de 543.84 € (par chèque ou virement) (sous réserve de modification des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2022).

OPTION 3 : Règlement intégral du forfait annuel : soit un chèque de 1 631.52 € (à la rentrée) (sous réserve de modification des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2022).

Pour les nouveaux internes : joindre un chèque de 100.00 € pour le paiement de la caution de la chambre, des clés et du badge d'accès.

**Important** : des remises d'ordre seront accordées dans les cas suivants :

- Période de stage
- Absence pour raison médicale d'une durée d'au moins 1 semaine complète (transmettre le certificat médical).
- Voyage scolaire à partir de 3 jours consécutifs

Si vous optez pour le prélèvement mensuel, vous vous engagez à disposer d'une provision suffisante. En cas d'incident, la totalité du trimestre sera à régler immédiatement et le prélèvement sera suspendu. Les frais occasionnés seront à votre charge.

### **ATTENTION**

Tout changement de régime est soumis à l'approbation du chef d'établissement. En cas d'acceptation, le changement ne pourra être effectif qu'au début du trimestre suivant la demande.